

**ALGERIE TELECOM**  
**DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE BBA**  
**AVIS DE CONSULTATION RESTREINTE**

**N° : AT/DO34/SDFS/DAL/001/2022**

LA DIRECTION OPERATIONNELLE DE BBA, SIS CITE DU 20 AOUT 1955, LANCE UNE CONSULTATION RESTREINTE POUR TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA CANALISATIONS FTTx

L'avis de consultation restreinte est constitué de cinq (05) Lots séparés comme suit :

N° Lots	Désignation	Distance (Km/Artère)	Distance (Km/Alv)
01	CITE 80+20 LOGEMENT COMMUNE TENIET ENNASR	1.110	2.860
02	MODERNISATION RESEAU EN FTTH MSAN MHLN TETE 5+6+7+8	1.040	3.890
03	NORMALISATION RESEAU EN FTTH MSAN LINN TETE 1 CITE 5 JUILLET BBA	0.850	1.210
04	NORMALISATION RESEAU EN FTTH MSAN CV1N TETE 1 CENTRE VILLE BBA	0.775	2.692
05	CITE 150/250 LOGTS SIDI EMBAREK	0.499	1.607

**Remarque :** La présente consultation restreinte s'adresse uniquement aux personnes physiques et/ou morales qualifiées dans Le domaine des travaux de génie civil et canalisation, travaux -publics, bâtiment et Hydraulique de droit algérien, ayant des capacités techniques et financières pour la réalisation du projet selon les paliers suivants:

**Palier 01 :** Pour les lots dont la distance est supérieure à 600 mètres linéaires (artère)

Seules les soumissionnaires possédant un certificat de qualification et classification de 01 et plus sont appelées à soumissionner pour ces lots.

**Palier 02 :** Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 600 mètre linéaire (artère)

Aucune qualification n'est exigée pour ces lots.

Les entreprises qualifiées dans le domaine intéressées par cet avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la :

**Direction Opérationnelle**  
**Cité 20 aout 1955 Bordj Bou Arreridj**

Contre le paiement de la somme de **deux mille dinars (2000.00DA)**, représentant les frais de documentation

Et de reprographie, au compte de la BNA Agence de BBA **compte N° :03000 000 68/95.**

Les offres doivent être composées :

- **Le dossier administratif** comprend un (01) original en format papier inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de L'avis de consultation restreinte et la mention dossier administratif.

- **L'offre technique** comprend un (01) original en format papier insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de L'avis de consultation restreinte et la mention offre technique.
- **L'offre financière** comprend un (01) original en format papier inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de L'avis de consultation restreinte et la mention offre financière.
  - Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM –SPA-  
DIRECTION OPERATIONNELLES DE BORDJ BOU ARRERIDJ  
AVIS DE CONSULTATION RESTREINT  
N° AT/DO34/SDFS/DAL/001/2022  
« TRAVAUX DE MAINTENANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA  
CANALISATIONS FTTx »  
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
EVALUATION DES OFFRES »**

**L'attention des soumissionnaires est attirée sur le caractère impératif de cette formalité.**

- ✓ La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08)** jours à compter de la première parution de l'avis de consultation restreinte sur le site web d'Algérie télécom.
- ✓ La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres, de **8 H 00 à 14 H 00**.
- ✓ Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant dans les mêmes heures.
- ✓ Les offres qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- ✓ Le délai de validité des offres dans le cadre de ce cahier des charges est de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date de dépôt des offres.